



CHARTRE DU FESTIVAL DE LA PLAGE DES SIX POMPES

Le Festival international des arts de la rue La Plage des Six Pompes est organisé par l'Association Agora-La Plage des Six Pompes. Cette association, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique depuis 2013, se veut neutre sur le plan politique et religieux. Ce qui ne l'empêche pas de défendre certaines valeurs.

Objectif

L'objectif du festival est de créer un événement à caractère populaire, convivial et développant une programmation de haut niveau, où se rencontrent la ville de La Chaux-de-Fonds, un public, des artistes de rue, une équipe de bénévoles et de professionnels passionnée et des partenaires publics et privés, dans le but de partager un temps festif, inscrit dans un espace urbain baigné dans un univers créatif.

Les membres de l'Association Agora - La Plage des Six Pompes défendent et partagent certains principes ou valeurs en relation avec :

Le public

- Permettre au plus grand nombre l'accès à des spectacles de qualité, ceci sans que le porte-monnaie ou les habitudes ne représentent des obstacles.
- Prendre plaisir à partager ensemble, assis, debout, dans la rue des moments inoubliables, drôles, époustouffants ou dérangeants sans aucun a priori.
- Proposer une programmation reflétant la diversité et la richesse de l'offre actuelle des arts de la rue qui recherche un équilibre entre découvertes et artistes confirmés, entre artistes suisses et de diverses nationalités, entre spectacles avant-gardistes et plus classiques.
- Porter une attention particulière aux familles en proposant des spectacles tous publics et jeune public.
- Adopter une politique mettant en avant la formation. En proposant par exemple des cours d'initiation, des jeux et des animations pour tous les âges..
- Accueillir les spectateurs dans un esprit de rencontre et de convivialité offrant ainsi un cadre empreint de respect d'autrui.
- Mettre à disposition un accès facilité aux informations concernant le site et la programmation au travers des divers moyens de communication actuels.

- Mettre en oeuvre autant que possible des facilités en faveur des personnes à mobilité réduite.
- Proposer des possibilités variées de se désaltérer et de se restaurer.
- Rechercher constamment de nouvelles mesures écologiques à adopter, par exemple l'utilisation de verres réutilisables, l'utilisation d'énergie renouvelable et régionale, le tri des déchets, l'utilisation de papier recyclé ou encore la promotion du covoiturage.
- Chercher à surprendre par une décoration originale du site.
- Préserver l'intégrité du paysage urbain afin que le public puisse le transposer à son quotidien au risque de se priver de certaines facilités publicitaires et commerciales.
- Créer un environnement sûr, afin de garantir le déroulement harmonieux de l'événement.
- Se soucier de l'impact que peut avoir le festival sur la santé de son public.

Les artistes invités

- Offrir un accueil respectueux quel que soit leur origine et leur notoriété.
- Créer des conditions de jeu aussi bonnes que les moyens à disposition le permettent.
- Proposer un accueil de qualité (repas, sommeil, découverte de la ville, de la région ainsi que de ses habitants) Selon les moyens à disposition.
- Donner la même visibilité.
- Offrir un temps et un espace favorables pour aller à la rencontre d'une ville, d'un public et de professionnels.

Les bénévoles

- Permettre à chacun de donner de son temps dans un cadre agréable et respectueux, ouvert à l'échange et à la rencontre.
- Donner l'opportunité de participer à l'organisation du festival et d'aider selon les envies et limites.
- Offrir un espace pour l'expression des idées, de l'individualité et de l'énergie de chacun.
- Donner la possibilité à chacun d'apprendre et de se dépasser dans un cadre formateur.
- Proposer tous les outils nécessaires pour permettre de faire correctement son travail, comprendre l'organisation globale et ainsi pouvoir prendre des initiatives adéquates. Assurer autant que possible un climat de travail harmonieux, dans des conditions sécurisées

Les partenaires

- Privilégier des partenariats durables et de qualité
- Prioriser des partenaires partageant nos valeurs afin de permettre des contreparties en adéquation avec nos possibilités et notre indépendance.
- Proposer une couverture médiatique régionale, nationale et internationale.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2015